

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

1. Modèle de produit/produit (numéro de produit, de type, de lot ou de série) :

22425843 (KF-FS-02UC) CUBE MULTIPRISES CHARGEUR A INDUCTION AVEC 2 PORTS USB TYPE A + 1 PORT USB TYPE C BLANC / LOT 26108

2. Nom et adresse du fabricant (importateur) :

EDL ASSOCIÉS
Zone Industrielle n°1, 2 rue Galilée
59224 THIAN

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration (identification du matériel électrique permettant sa traçabilité ; si nécessaire, une image couleur suffisamment claire peut être jointe pour identifier le matériel électrique) :



5. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

DIRECTIVE 2014/35/UE du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

DIRECTIVE 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

DIRECTIVE 2011/65/UE du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

DIRECTIVE DELEGUEE (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations

DIRECTIVE 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE

RÈGLEMENT (UE) 2019/1782 DE LA COMMISSION du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les sources d'alimentation externe en vertu de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) no 278/2009 de la Commission

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

NF C 61-314 : 2017

Prises de courant pour usages domestiques et analogues - Systèmes 6 A/250 V et 16 A/250 V

EN IEC 62368-1:2020 + A11:2020

Équipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication - Partie 1 : exigences de sécurité

EN IEC 61000-6-3:2021

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3 : normes génériques - Norme sur l'émission relative aux appareils utilisés dans les environnements résidentiels

EN IEC 61000-6-1:2019

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1 : normes génériques - Norme d'immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

EN 62321-3-1 : 2014

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 3-1 : méthodes d'essai - Plomb, du mercure, du cadmium, du chrome total et du brome total par la spectrométrie par fluorescence X

EN 62321-4 :2014

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 4 : Mercure dans les polymères, les métaux et les produits électroniques par CV-AAS, CV-AFS, ICP-OES et ICP-MS

EN 62321-5 : 2014 / A1 : 2017

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 5 : du cadmium, du plomb et du chrome dans les polymères et les produits électroniques, du cadmium et du plomb dans les métaux par AAS, AFS, ICP-OES et ICP-MS

EN 62321-6 : 2015

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 6 : diphényles polybromés et diphényléthers polyvromés dans des polymères par chromatographie en phase-spectrométrie de masse (GC-MS)

EN 62321-7-1 : 2015

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 7-1 : chrome hexavalent - Présence de chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les revêtements incolores et colorés de protection anticorrosion appliqués sur les métaux à l'aide de la méthode colorimétrique - Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 7-1 : chrome hexavalent - Présence de chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les revêtements incolores et colorés de protection anticorrosion appliqués sur les métaux à l'aide de la méthode colorimétrique

EN 62321-7-2 : 2017

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 7-2 : Chrome hexavalent - Détermination du chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les polymères et les produits électroniques par méthode colorimétrique

EN 62321-8 : 2017

Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques -
Partie 8 : Analyse des phtalates dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (GC-MS), chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse par pyrolyse/thermodésorption (Py/TD-GC-MS)

EN 50563 : 2011+A1:2013

Sources d'alimentation externes c.a. - c.c. et c.a. - c.a. - Détermination de la puissance hors charge et du rendement moyen des modes actifs

Générique : mesure des modes de faible puissance conformément aux normes IEC 62301 :2011 et EN 50564 : 2011

- *Article 3.1 (a) : protection de la santé et sécurité des utilisateurs*

EN50364 : 2018

Norme de produit pour l'exposition du corps humain aux champs électromagnétiques émis par les dispositifs fonctionnant dans la gamme de fréquences de 0 Hz à 300 GHz, utilisés pour la surveillance électronique des objets (EAS), l'identification par radiofréquence (RFID) et les applications similaires

- *Article 3.1 (b) : compatibilité électromagnétique*

ETSI EN 301 489-1 V2.2.3

Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio - Partie 1 : Exigences techniques communes - Norme harmonisée pour la compatibilité électromagnétique

ETSI EN 301 489-3 V2.1.1

Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio - Partie 3 : Conditions spécifiques pour les dispositifs à courte portée (SRD) fonctionnant sur des fréquences comprises entre 9 kHz et 246 GHz - Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.1(b) de la directive 2014/53/UE

EN 55032 :2015 + A11 :2020

Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'émission

EN 55035 :2017 + A11 :2020

Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences d'immunité

EN IEC 61000-3-2 :2019+A1 :2021

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)

EN 61000-3-3 :2013+A1 :2019

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

- *Article 3.2 : utilisation efficace du spectre radioélectrique*

ETSI EN 303 417 V1.1.1

Systèmes de transmission d'énergie sans fil, utilisant des technologies autre que le faisceau radiofréquence dans la bande 19 - 21 kHz, 59 - 61 kHz, 79 - 90 kHz, 100 - 300 kHz, gammes 6 765 - 6 795 kHz - Norme harmonisée couvrant les exigences essentielles de l'article 3.2 de la directive 2014/53/UE

Signé par et au nom de : M. TREHOUX Nicolas

Denain, le 27 Mars 2023

M. TREHOUX – Acheteur



S.A.S. E.D.L. ASSOCIÉS
Zone Industrielle n° 1
2. rue Galilée
59224 THIANT
Tél. 03 27 21 41 81 - Fax 03 27 21 41 82
RCS Vals 400 948 246